

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2011

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Série : **ES**

DURÉE DE L'ÉPREUVE : **4 heures.** – COEFFICIENT : **7**

L'usage de la calculatrice est strictement interdit.

**Dès que ce sujet vous sera remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 8 pages numérotées de 1/8 à 8/8.**

Le candidat traitera au choix soit la dissertation, soit la question de synthèse.

Dissertation appuyée sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée explicitement ou implicitement dans le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger en utilisant un vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Les investissements directs à l'étranger n'ont-ils que des avantages pour les pays d'accueil ?

DOCUMENT 1

**Répartition géographique des entrées d'IDE¹, 1995- 2007
(en milliards de dollars)**

Régions / Pays	Entrées	
	1995-2000 (moyenne annuelle)	2007
Pays développés	539	1248
dont :		
Europe	328	848
Japon	5	22
Etats-Unis	170	233
Pays en développement	188	500
dont :		
Afrique	9	53
Amérique latine et Caraïbes	73	126
Asie et Océanie	106	321
Pays en transition (Europe du Sud-Est et CEI ²)	7	86
Part (en %) des pays développés dans les flux mondiaux d'IDE	74.1%	71.4%

Source : D'après CNUCED, World Investment Report 2008, dans M. RAINELLI, « Le Commerce international », 2009.

1 : investissements directs à l'étranger

2 : Communauté des États indépendants : anciens États de l'URSS.

DOCUMENT 2

L'IDE peut avoir une forte influence sur la concurrence dans les pays d'accueil [...] Il a la possibilité de dynamiser sensiblement le développement des entreprises dans ces pays [...]

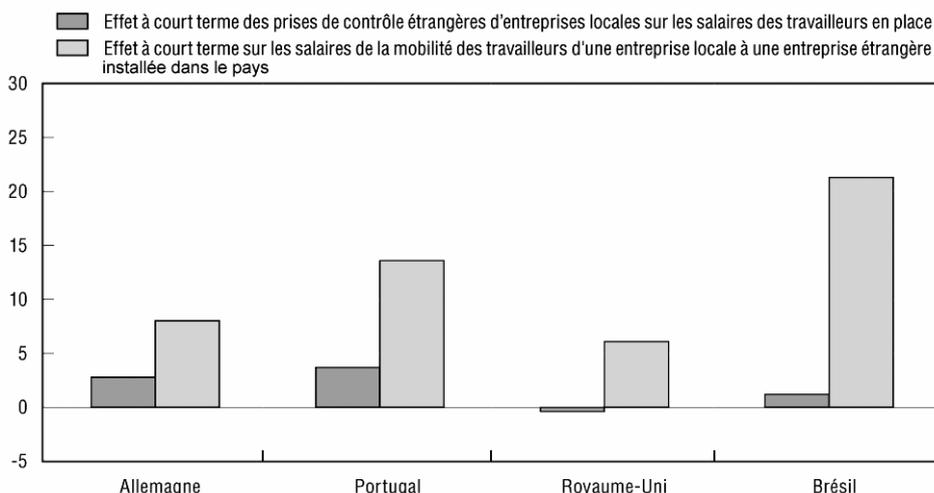
L'IDE peut se traduire par des avantages environnementaux et sociaux pour les économies d'accueil grâce à la diffusion des bonnes pratiques et des technologies utilisées par les entreprises multinationales et grâce à leurs retombées sur les entreprises locales. On ne peut cependant pas écarter le risque que les entreprises à capitaux étrangers utilisent leurs IDE pour « exporter » des productions qui ne sont plus approuvées dans leur pays d'origine. Dans ce cas, et notamment lorsque les autorités du pays d'accueil sont très désireuses d'attirer des IDE, les normes réglementaires risqueraient d'être abaissées ou gelées.

[...] Il semble bien que l'investissement étranger puisse aider à réduire la pauvreté et à améliorer les conditions sociales. Ces effets bénéfiques sont potentiellement plus importants lorsque l'IDE sert à développer des industries à forte intensité de main-d'œuvre et lorsque les entreprises multinationales respectent strictement la législation nationale du travail et les normes de travail internationalement acceptées.

Source : « L'investissement direct étranger au service du développement Optimiser les avantages, minimiser les coûts », *Synthèse OCDE*, 2002.

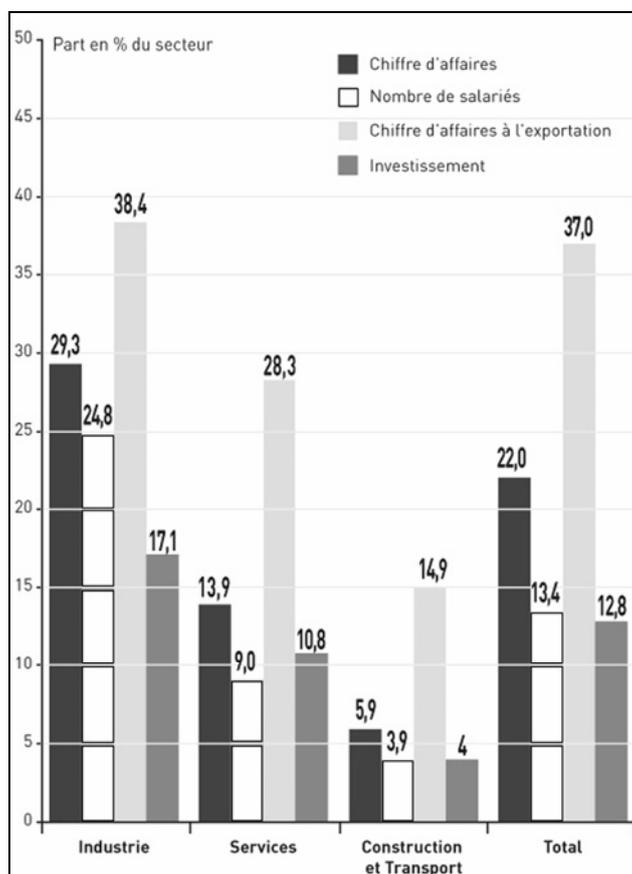
DOCUMENT 3

Impact de la présence d'entreprises étrangères sur l'évolution des salaires locaux (évolution en pourcentage)



DOCUMENT 4

Poids des filiales étrangères par secteur en France



Source : D'après l'agence française pour les investissements internationaux, « Les investissements étrangers créateurs d'emploi en France, Bilan 2009 », Insee 2009.

DOCUMENT 5

L'évolution des IDE vers de nouveaux secteurs, parallèlement au maintien du traditionnel secteur du textile, signale la tentative tunisienne de mobiliser de nouveaux facteurs d'attractivité tels que le capital humain [...].

Les effets d'entraînement si souvent cités au crédit des IDE ne sont pas toujours vérifiés. En effet des conditions particulières doivent être réunies pour que les bénéfices des IDE soient maximisés et leurs effets négatifs minimisés. Lorsque les écarts technologiques existent, ou qu'un décalage existe entre les compétences de la population domestique et celles amenées par les entreprises étrangères, les effets de diffusion sont faibles voire inexistants et à l'inverse les économies disposant d'une main-d'œuvre qualifiée facilitent les transferts de technologie. Ainsi, maximiser les externalités positives des IDE passe par la mise en œuvre simultanée de politique d'éducation et de politiques favorisant le développement des secteurs à contenu technologique élevé.

Source : H. NEFFATI, X. RICHET, « L'attractivité comparée des investissements directs étrangers de la Tunisie et de la Hongrie », *Région et développement*, n°19, 2004.

DOCUMENT 6

C'est tôt dans le 20^e siècle que le Mexique a promu le tourisme international sur ses terres. [...]. Gros investissements, grands travaux d'infrastructures et retombées économiques significatives. La proximité des États-Unis, la pénétration progressive des transnationales ont participé à l'expansion d'un tourisme de plage massifié et standardisé calqué sur le modèle états-unien [...].

Le Fonds national de promotion du tourisme, créé en 1973, s'est surtout orienté vers l'octroi de crédits pour l'édification d'hôtels de grandes dimensions et de plus de trois étoiles, essentiellement sous opération des grandes chaînes hôtelières nationales et multinationales. Cela est particulièrement frappant dans les nouveaux projets touristiques, et a considérablement congelé les possibilités de développement d'un tourisme de petites entreprises susceptible d'offrir davantage d'emplois accessibles aux populations locales, de s'approvisionner sur le marché local ou tout au moins national, et de provoquer moins de dégâts environnementaux [...].

Au-delà de traditions parfois suffisamment fortes pour résister aux coups de boutoir de la marchandisation touristique, c'est le système de valeurs d'un pays et de ses diverses cultures locales qui est rudement mis à l'épreuve.

Source : D. HIERNAUX, « Tourisme au Mexique : modèle de masse, de l'étatisme au marché » *in* *Expansion du tourisme: gagnants et perdants*, Centre tricontinental et Syllepse, Paris, 2006.

Question de synthèse étayée par un travail préparatoire

Il est demandé au candidat :

1. de conduire le travail préparatoire qui fournit des éléments devant être utilisés dans la synthèse.
2. de répondre à la question de synthèse :
 - par une argumentation assortie d'une réflexion critique, répondant à la problématique donnée dans l'intitulé,
 - en faisant appel à ses connaissances personnelles,
 - en composant une introduction, un développement, une conclusion pour une longueur de l'ordre de trois pages.

Ces deux parties sont d'égale importance pour la notation.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

THÈME DU PROGRAMME : Intégration et solidarité

Travail préparatoire (10 points)

- 1) Donnez la signification de la donnée encadrée. **(Document 1)**. *(1 point)*
- 2) Montrez que le niveau de diplôme induit de fortes disparités entre les jeunes actifs, aussi bien en termes de type d'emploi que de salaire. **(Document 1)** *(2 points)*
- 3) Parmi les salariés, les jeunes sont-ils les plus touchés par le chômage ? **(Document 1 et Document 2)** *(2 points)*
- 4) Montrez que les transformations de l'école depuis trente ans peuvent expliquer le passage souligné **(Document 3)** *(1 point)*
- 5) Pour quelles raisons les jeunes ne sont pas tous égaux face au risque de déclassement **(Document 3)** ? *(2 points)*
- 6) Comment les différentes formes de mobilité sociale peuvent-elles expliquer le contenu du **document 4** ? *(2 points)*

Question de synthèse (10 points)

Après avoir mis en évidence les difficultés d'intégration professionnelle que peuvent rencontrer les jeunes en France aujourd'hui, vous nuancerez celles-ci.

DOCUMENT 1

La situation professionnelle des jeunes¹ de la génération 2004

(en % et en Euros courants)	Taux de chômage au bout de 3 ans de vie active (en %)	Part des jeunes ayant un emploi à durée indéterminée...		Salaire mensuel net médian	
		à la première embauche	au bout de 3 ans de vie active	à la 1 ^{ère} embauche (en Euros)	Evolution au bout de 3 ans (en %)
Ensemble des jeunes salariés	14	30	63	1 100	+ 18
Sans diplôme	32	23	45	1 000	+ 13
CAP ou BEP	17	28	59	1 050	+ 14
Bac professionnel ou technologique	13	25	61	1 000	+ 20
Bac général	14	25	53	980	+ 22
Licence	7	39	70	1 110	+ 29
DEA, DESS ou Master 2 ^{ème} année	6	40	74	1 400	+ 29
Ecole d'ingénieurs ou de commerce	4	54	91	1 800	+ 22

Source : D'après O. JOSEPH, A. LOPEZ et F. RYK, « Génération 2004, des jeunes pénalisés par la conjoncture », *Bref*, CEREQ, n° 248 de janvier 2008

1 : « génération 2004 » : ensemble des jeunes sortis du système éducatif en 2004, quel que soit leur âge à ce moment-là.

DOCUMENT 2

La situation professionnelle de l'ensemble des salariés

	Part des salariés ayant un emploi à durée indéterminée	Salaire mensuel net médian (en Euros)	Taux de chômage (en %)		
			15/29 ans	30/49 ans	50 ans ou plus
<i>Ensemble des salariés</i>	86,8	1 500	13,8	6	5
<i>Cadres et professions intellectuelles supérieures</i>	93.4	2 600	2,8	3,2	2,8
<i>Professions intermédiaires</i>	90.7	1 733	5	3,9	3,2
<i>Employés</i>	86	1 208	10,9	6,9	5,1
<i>Ouvriers</i>	83.3	1 370	13,4	9	9,1

Source : « Conditions de travail et précarité », DARES, *Premières Synthèses* N°28.2, juillet 2009

DOCUMENT 3

Selon la définition la plus fréquemment rencontrée dans les travaux à ce sujet, le déclassement désigne « la situation des personnes qui possèdent un niveau de formation supérieur à celui normalement requis pour l'emploi qu'elles occupent ». [...] Le déclassement touche une proportion non négligeable des jeunes : trois ans après la fin de leurs études, de 20 à 28% des jeunes occupant un emploi salarié, selon l'approche retenue, peuvent être considérés comme déclassés. Aucun niveau de diplôme ne garantit une protection absolue contre le déclassement, mais certains diplômes conduisent à des déclassements plus fréquents. Ainsi les jeunes simplement titulaires du baccalauréat sont les plus touchés par le déclassement salarial et socioprofessionnel. [...] Le risque de déclassement est aussi très lié à l'origine sociale. Ainsi les fils de cadres ont sans doute une meilleure connaissance des règles de négociation salariale ou bénéficient d'un réseau relationnel plus étendu. Ils s'orientent aussi plus fréquemment vers des filières plus sélectives et plus porteuses en termes de débouchés professionnels. Enfin, ils peuvent prolonger également plus longtemps leur recherche d'emploi pour trouver un emploi plus en adéquation avec leur formation.

Source : JF. GIRET, E. NAUZE-FICHET et M. TOMASINI,
« Le déclassement des jeunes sur le marché du travail »,
Insee, *Données sociales*, édition 2006

DOCUMENT 4

La situation des enfants de cadres s'est incontestablement améliorée au fil du temps : en 2008, près des trois quarts sont cadres ou professions intermédiaires dans les 5 ans qui suivent leur sortie de l'école, soit un gain de 10 points par rapport au début des années 1980. Mais, contrairement à une idée reçue, cette amélioration ne s'est pas réalisée au détriment des enfants des classes populaires. En fait, c'est même le contraire qui s'est produit : le progrès de la qualité de l'insertion professionnelle des jeunes issus des classes supérieures n'a pas empêché que celle des enfants d'ouvriers et d'employés s'améliore encore plus. En 2008, parmi les jeunes salariés enfants d'ouvriers, près de 32% sont cadres ou professions intermédiaires (+19 points par rapport à 1982), tandis que, parmi les enfants d'employés, la proportion est de 45 % (+21 points).

Tant du point de vue de l'exposition au chômage d'insertion¹ que de l'accès aux emplois très qualifiés en début de carrière, tous les milieux sociaux ont vu la situation de leurs enfants s'améliorer par rapport au début des années 1980. On observe même un phénomène de rattrapage pour les milieux modestes, dont les perspectives ont progressé encore plus que les autres (même si la hiérarchie sociale est restée globalement inchangée).

Source : E. MAURIN, *La peur du déclassement*, Seuil, 2009

1 : « chômage d'insertion » : chômage pendant les premières années suivant la fin des études, pénalisant fortement l'absence d'ancienneté.